



## Comité des Ardennes

**C.R. REUNION COMITE DIRECTEUR du 06/06/2018 à 18 :00**

**Présents :** Daniel HUBERT - Romain LECUIVRE - Jacky MORANT - Nicolas PINAS - Alain POIREL - Mathieu SIMON - Patrick SOILOT - Daniel SPENLE – Sébastien DEGRET

**Excusés :** Vincent BELINGHERI - Jean Michel BRACONNIER - Virginie COLSON - Julien DUPONT - Jordan GUILLAUME - Thierry LECLERC - Sylvain MOLLE - Frédéric TAMBOURET – Jean Marc STAFFE - Michelle STAFFE

Le quorum étant atteint, Le Comité Directeur peut délibérer

- **Cooptation de Sébastien DEGRET**

Sébastien DEGRET est coopté à l'unanimité. Son élection au sein du CD08 sera proposée à la prochaine Assemblée Générale des clubs, en septembre 2018.

- **Rapport Commission Championnat par équipes :**

Les équipes montant de D1 et les équipes de PR évolueront la saison prochaine dans le championnat territorial, en GE4. Pas de retour des clubs, sauf l'équipe 2 de Vivier (D1) qui refuse la montée. Les équipes de D1 à D4 évolueront dans le championnat départemental.

- **Rapport Commission Critérium et finales**

- 1) **Critérium fédéral :**

Bilan des inscriptions au critérium tous niveaux : 130 inscrits masculins dont 66 seniors et 64 jeunes.  
8 inscrits féminins dont 1 seniors et 7 jeunes.

Sinon, au niveau des inscriptions, nous n'avons plus aucune gestion des inscriptions, tout est géré par la Ligue qui nous envoie la liste des inscrits départementaux ardennais quelques jours avant chaque tour. On déplore tout de même encore une baisse dans les inscriptions par rapport à l'année passée. Niveau logistique pour le 1<sup>er</sup> Tour, nous avons eu des difficultés pour trouver un lieu pour le déroulement et nous avons dû prendre la décision de scinder la compétition sur deux salles

- Le samedi : Haybes et Montcy
- Le dimanche : Montcy et Nouzonville

La gestion fut un peu plus dure car les conditions de jeu n'étaient pas optimales surtout à Nouzonville mais sans l'aide de ces clubs nous aurions jamais pu faire le 1<sup>er</sup> tour donc on les remercie grandement de leur contribution à cette réalisation. Et on remercie également Staffe Michelle pour son aide lors de ce premier tour

Ensuite pour les tours suivants, nous avons réussi à trouver les salles de façon à ce que tout se déroule sur une seule salle. D'Ailleurs, on remercie les clubs d'Auvillers et Tagnon pour leur salle et leur accueil lors de ces compétitions.

## 2) Finale par classement :

Bilan des inscriptions : 110 inscrits (tout confondu) dont 10 féminines

Compétition qui s'est déroulée dans la salle de Bazeilles sous la houlette de Monsieur Tambouret Frédéric et de Mme Staffe Michelle. La commission critérium remercie Bazeilles ainsi que Frédéric et Michelle pour leur aide fournie.

## 3) Finales par Catégorie :

Bilan des participants dans chaque tableau :

Seniors hommes : 16 - Juniors hommes : 16 - Juniors dames : 4 - Cadets hommes : 16 - Cadets dames : 4 - Minimes homme : 13 - Minimes dames : 2 - Benjamin hommes : 4 - Benjamin dames : 2 - Poussins hommes : 1 - Poussins dames : 1

Malheureusement, on déplore beaucoup d'absence pour ce tour de finale par catégories et donc on a dû faire énormément de repêchage surtout pour les catégories seniors et juniors. On a dû également supprimer la catégorie Seniors Dame car aucun féminines senior de présente pour ces finales.

On remercie le club de Tagnon de nous avoir reçu pour cette compétition ainsi que nos deux juges-arbitre officiant (M. Braconnier Jean-Michel et M. Pinas Nicolas).

## 4) Infos pour l'année prochaine :

La commission critérium souhaiterait continuer de fournir les balles lors de ces trois compétitions (critérium, finales par classement et finales par catégorie), mais il faudrait commander une boîte de balle dès le début de la première phase qui ne serait que pour l'équipe critérium.

Pour ce qui concerne le budget des récompenses (180euros par finales), il a été respecté sans soucis. Ensuite pour les juges arbitrages des différents tour et finales, il serait utile de demander aux juges-arbitres des Ardennes leur disponibilités dès le début de la première phase. Donc si la Commission d'arbitrage pouvait solliciter les JA courant septembre ce serait l'idéal.

## 5) Bilan final :

Dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé grâce à l'aide des Clubs (Auvillers, Bazeilles, Revin-Haybes, Montcy, Nouzonville et Tagnon) pour leur accueil et leurs disponibilités de leur salle et grâce à l'aide des différents J-A qui ont officié avec nous sur ces compétitions.

Petit regret concernant l'organisation du critérium régional qui ne fait plus descendre de joueurs au niveau départemental et du coup, nous fais perdre des joueurs et surtout au niveau jeunes.

Et pour finir, un merci à tous les joueurs et joueuses qui se sont inscrits et déplacés pour ces compétitions.

### • Rapport Pongistes en Herbe :

Nombre de participants en moyenne sur les 4 tours (2016-2017) : 27.5

Nombre de participants en moyenne sur les 4 tours (2017-2018) : 32.75

Nombre de clubs représentés : 14

Clubs recevant : Bazeilles (x3) , PPC Montcéen (x1)

Suite à la création du tournoi des pongistes en herbe lors de la saison précédente, cette compétition à perdurer cette année. Cette compétition est destinée aux pongistes de moins de 11 ans c'est-à-dire de la catégorie poussins à la catégorie benjamins.

La moyenne de participants est en nette hausse par rapport à l'année précédente avec une hausse de 5 participants par tour

Le challenge club a été mis en place pour la première fois cette année et c'est le CMATT qui remporte le challenge devant Sedan et Revin Hayboise.

Il est important que tous les enfants soient récompensés afin de les fidéliser à la compétition.

Les améliorations prévues pour l'an prochain :

- Lorsqu'un poussin ou une poussine gagne sa catégorie lors d'un tour, il est promu dans la catégorie supérieure
- Continuer à mettre en place des ateliers pour les tous petits

En conclusion, le tournoi des pongistes en herbe est une réussite et le comité espère que les clubs répondront encore majoritairement présent l'an prochain.

- **Rapport Commission Vétérans**

**1) CHALLENGE VETERAN :**

93 inscrits pour cette saison 2017-2018 : baisse sensible des inscriptions (106 la saison 2016-2017), mais la participation reste sensiblement la même (70 participants en moyenne à chaque journée)  
2 journées se sont déroulées à TAGNON et 2 journées à CHARLEVILLE : très bon accueil des clubs recevants.

La journée finale a eu lieu à Charleville le 20 avril 2018, avec remise des récompenses

Du point de vue des absences, tout se déroule bien cette saison, les joueurs absents préviennent de leur non-participation.

**2) COUPE NATIONALE VETERAN :**

S'est déroulée à CHARLEVILLE, bon accueil du club recevant

Seulement 11 équipes inscrites.

Manque d'intérêt évident de cette compétition.

**3) CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VETERAN**

S'est déroulée à BAZEILLES, très bon accueil du club recevant

35 inscrits, légèrement en baisse.

Compétition intéressante, avec remise de 5 titres hommes et 3 titres dames.

**4) PROPOSITIONS COMMISSION VETERAN POUR LA SAISON 2018-2019**

- Challenge vétérans ouvert à tous licenciés ("traditionnelles" et "promotionnelles")
- Remplacer la journée de « coupe nationale vétérans » par une 5e journée de challenge vétérans

Ces 2 propositions sont approuvées à l'unanimité.

- **Rapport Commission Coupes des Ardennes**

- 45 équipes inscrites cette saison (idem la saison 2016-2017) : 24 en coupe « Michel PETIT », 11 en coupe « Jacques SOILOT », 10 en coupe « Marcel BECKER »

- 2 équipes d'entente de clubs sont inscrites

- Nouvelle formule cette saison : poules de 6 ou 5 équipes : 4 poules de 6 en coupe « Michel PETIT », 1 poule de 6 et une poule de 5 en coupe « Jacques SOILOT », 2 poules de 5 en coupe « Marcel BECKER »

5 premières journées : rencontres de poule

6e journée : ½ finales pour les places 1-4, 5-8, 9-12, 13-16, 17-20, 21-24

7e journée : finales places 1-2, 3-4, 5-6, 7-8, 9-10, 11-12, 13-14, 15-16, 17-18, 19-20, 21-22, 23-24

- Les finales places 5-6, etc... se sont déroulées le mardi 22 mai.
- Les finales places 1-2 et 3-4 se sont déroulées le vendredi 25 mai à Nouzonville.
- La nouvelle formule semble être appréciée.

- **Rapport Commission Jeunes et technique**

Le comité engagera une équipe aux inter comités qui se dérouleront à Vittel le 23 et 24 juin 2018

- **Rapport Commission Arbitrage**

**1) Formations :**

- AC :

Suite à la demande de Olivier RODENAS, une session de formation d'AC a été organisée au CMATT le 25 novembre 2017 avec 19 candidats surtout des jeunes. Tous ont passé leur pratique et ont obtenu le grade.

Il est rappelé que le coût des inscriptions des 19 stagiaires Arbitres de club a été pris exceptionnellement en charge par le Comité (190 €) afin de relancer la formation d'arbitres dans les Ardennes.

- AR/JA1 :

La ligue a organisé comme prévu une session de formation dans le territoire Ouest du GE et nous avons eu la chance qu'elle soit organisée à Bazeilles grâce à leur insistance. La quasi-totalité des reçus aux épreuves théoriques ont pu passer leur pratique cette année (8/10 pour les AR et 4/4 pour les JA1).

- JA2/JA3 :

Rien n'a été organisé dans un lieu géographiquement proche cette année. Une crainte : pour ce grade, dans les années à venir, les formations dans notre territoire vont se raréfier.

- Conclusion :

La réunion de la CRA ayant lieu en même temps que le CA du CD08, aucune info sur les formations de l'an prochain.

Avec les nouveaux AC AR et JA1 les effectifs d'actifs se maintiennent et évoluent légèrement à la hausse. Tandis que les grades plus élevés s'amenuisent.

**2) Désignations JA :**

Un mieux dans l'organisation, mais encore des progrès à faire. La liste des compétitions nécessitant des JA a été envoyée le 31/01 pour la phase 2.

A regretter, peu de réponses et toujours les mêmes qui se dévouent.

Pour l'an prochain je pense que cela va être encore plus compliqué pour les compétitions qui nécessitent des JA2. Il y en a trop peu et encore moins d'actifs et qui cela peut-il intéresser ?

Si vous avez des idées pour motiver du monde c'est le moment.

### 3) Tarifs / Indemnités :

Ils n'ont pas bougé depuis l'an dernier donc nous sommes toujours au moins au niveau et parfois au-dessus de ce que pratique le GE et la FEDE  
Clarification sur l'indemnisation des frais de restauration cette année.

- **Rapport Commission Statuts et Règlements**

- Règlement du Championnat par équipes départemental :

La commission transmettra son travail aux commissions sportives, championnat et statuts et règlements, pour effectuer quelques options restantes, afin de présenter le règlement final à la prochaine réunion, afin qu'il soit validé. Il devra être en place pour la prochaine saison.

- Modification des statuts : le changement d'adresse du président sera soumis à l'approbation des représentants des clubs lors de l'AG de septembre.

- **Rapport Commission Financière**

Les saisies sont à jour, reste le mois de mai

- **Adoption du calendrier 2018-2019**

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Le calendrier ainsi que l'appel à candidature pour les organisations de compétitions et stages seront prochainement diffusés aux clubs.

- **Point sur les tarifs 2018-2019**

Ils seront validés à la prochaine réunion, en fonction du budget prévisionnel 2018-2019.

- **Préparation et Organisation de la prochaine AG de septembre 2018**

- Date, heure et lieu

L'AG aura lieu le 15 septembre 2018, à 14h00, pointage 13h30, à la salle Reine Bestel, à Charleville-Mézières

- Ordre du jour : il est prêt

- **Questions diverses**

- Rappel : pour les clubs qui organisent des tournois, et qui souhaitent une dotation du Comité, la procédure est de faire une demande par mail au président ([president@pingenardenne.fr](mailto:president@pingenardenne.fr))

- La date de la prochaine réunion du comité directeur est fixée au mercredi 5 septembre 2018, à 18h30.

- Fin de la séance à 20h00.